

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)  
 Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)  
 Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-635994

78348

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12588

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENBRAHIM Anass

Date de naissance :

14/01/1988

Adresse :

Résidence Le Craté de Californie Imm. Jasmin Efp 2<sup>me</sup> Appt 13

Tél. :

0661086570

Total des frais engagés :

500,00

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

S. LAHLOU EL KABBAJ  
Pédiatre  
 Avenue Hassan II - Casablanca  
 22 27 87 88

Date de consultation :



Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 07/06/2021

VOLET ADHÉRENT



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 <b>Zineb Tazi Benhavoune</b> Kinésithérapeute Résidence Al Moudawine - 100, Avenue de la République - Béjaïa - 07100 et Anoual - Tél. 0522 98 07 41	07.06.21 09.06.21	AM 8				(An cabane) 200 DT (Adominal) 200 DT = 400 DT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Sabah LAHLOU - EL KABBAJ

PEDIATRE

Diplômée de Faculté de Médecine de Strasbourg

الدكتورة صباح الحلو القباج

اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع

خريجة كلية الطب بستراسبورغ

Casablanca le, 07/06/2021

BENBRAHIM Mamoun

Poids : 4,2 Kg

KINESITHERAPIE RESPIRATOIRE  
3 SEANCES

Jr S. LAHLOU EL KABBAJ  
Pédiatre  
45 Avenue Hassan II - Casablanca  
Tél. C. : 05 22 27 87 88  
Fax : 05 22 20 74 04  
Urgence : 06 61 31 28 38

45, Avenue Hassane II - Casablanca

شارع الحسن الثاني - الدار البيضاء

Tél. C. : 05 22 27 87 88 العادة :

Fax : 05 22 20 74 04 فاكس :

Urgence : 06 61 31 28 38 المستعجلات :

# زنب التازي بنحبيو

اختصاصية في العلاج الطبيعي  
والترويض الطبيعي

## Zineb Tazi Benhayoune

Kinésithérapeute D.E.

Spécialiste en Rééducation Périnéale  
& Urogynécologique  
Rééducation Respiratoire  
Ex. M.K. des Hôpitaux de Paris

Résidence Al Mawlid IV  
Angle Bd Abdelemoumen et Anoual  
Apt. B 16 - 1er étage  
Casablanca - Maroc

Tél. 0522 98 07 41

E-mail : zitacab@menara.ma

ICE : 001718174000037

## NOTE D'HONORAIRES

Casablanca, le : 09 - 06 - 2021

Nom et Prénom : BB Benbrahim Hamza

Diagnostic : Encombrement Bronchique

Intervention : Kinéthérapie Respiratoire

Cotation : AHM 8

Honoraires : 1 x 200 DT (Au Cabinet) +  
1 x 300 DT (A Domicile) = 500 DT

Signature :

Zineb Tazi Benhayoune  
Kinésithérapeute  
Résidence Al Mawlid / - Apt. Bd Abdelemoumen  
et Anoual Apt. B 16 - 1er étage - Casablanca  
Tél. 0522 98 07 41